



Fondation
Rideau Hall
Foundation

Attestation de don par chèque pour la restauration du 24 Sussex

Par la présente, j'atteste et je reconnais ce qui suit :

- ☐ Je :
- possède la citoyenneté canadienne; OU
 - possède le statut de résidence permanente au Canada; OU
 - représente un organisme de bienfaisance enregistré au Canada; OU
 - réside au Canada et suis un.e donataire reconnu.e, comme défini par la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.
- ☐ J'ai utilisé mon nom légal, et je comprends que les dons anonymes sont interdits.
- ☐ Ce don provient de mes fonds personnels, et je le fais pour mon propre bénéfice. Je n'agis au nom d'aucun.e mandataire, candidat.e, intermédiaire, représentant.e, organisation, société, partenaire, fiducie, association ou autre personne ou entité.
- ☐ Les fonds donnés proviennent de sources légitimes, et non du fruit de la criminalité, du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme ou de toute autre activité illicite.
- ☐ Les dons supérieurs à 25 000 \$ (CAD) sont soumis à un processus de vérification rigoureux et doivent donc être coordonnés par l'équipe de la Fondation Rideau Hall*. J'atteste que le montant de mon don, combiné aux précédents (s'il y a lieu), n'excède pas la limite de 25 000 \$ (CAD).
- ☐ Je fais ce don sur une base volontaire et comprends qu'il ne m'accorde aucun bénéfice personnel, traitement préférentiel, ascendant, accès privilégié ou droit de participation en lien avec le projet de restauration du 24 Sussex. Je reconnais que ce don ne m'octroie aucun pouvoir sur le projet et que les décisions le concernant seront prises sans égard à la contribution des donateurs et donatrices.
- ☐ La Fondation Rideau Hall se réserve le droit de refuser, de rejeter ou de rembourser mon don si elle détermine que je ne satisfais pas aux critères d'admissibilité.
- ☐ Je reconnais et accepte que le chèque du don doit être émis en mon nom et qu'il doit m'identifier clairement comme donateur ou donatrice.

Nom complet

Signature

Date

Adresse

Ville et province

Code postal

* Pour faire un don de plus de 25 000 \$, communiquez avec l'équipe de la Fondation Rideau Hall à donations-dons@rhf-frh.ca.

Les donateurs et donatrices comprennent que leurs dons serviront au projet de restauration du 24 Sussex. Ils et elles reconnaissent et acceptent toutefois que, si les sommes amassées excèdent le financement requis pour la restauration, si les fonds ne peuvent y être attribués ou si le projet est annulé ou abandonné pour quelque raison que ce soit, la Fondation Rideau Hall pourrait allouer ce don, en tout ou en partie, à d'autres fins ou activités de bienfaisance, à sa discrétion.